

DÉCEMBRE 2023 - N° 532

le Védranais



*Joyeuses fêtes
de fin d'année*





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

Le mois dernier avait lieu le Congrès et le salon des Maires au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris. C'est l'occasion annuelle pour les collectivités françaises de se retrouver et d'échanger, sous l'égide de l'Association des Maires de France (AMF).

Le salon permet d'aller à la rencontre de plus de 1 200 exposants afin de rechercher des idées, établir des contacts et se tenir au courant des innovations.

Ce 105ème Congrès a réuni 11 000 élus dont 1000 d'outre-mer. 230 intervenants ont évoqué des enjeux économiques, écologiques et sociaux des collectivités.

Ces riches échanges nous permettent de confronter nos vies d'élus. Et nous constatons que nous ne vivons pas tous notre mandat de la même manière.

Le thème choisi cette année était « Communes attaquées, République menacée ». Oui, notre démocratie est attaquée lorsque les agressions à l'encontre des élus, qui, après avoir augmenté de 32% en 2022, continuent de progresser en 2023 de plus de 15%.

A Plédran, la menace ne vient pas de là, et nous pouvons collectivement nous en réjouir. Cependant il reste les problématiques auxquelles les élus des communes de France sont confrontés aujourd'hui : le Zéro Artificialisation Net, la situation financière du bloc communal, l'école, la petite enfance, les violences intrafamiliales, la sécurité de nos concitoyens.

Nous sommes plusieurs à penser que l'autonomie financière des communes est compromise par un Etat qui ne compense pas financièrement toutes ses décisions que nos budgets communaux doivent supporter.

L'augmentation des coûts de l'énergie et des charges alimentaires sont autant de contraintes subies qui viennent puiser dans nos réserves de fonctionnement, réduisant ainsi nos capacités à investir pour vous.

Je forme donc le vœu que nous retrouvions un peu plus de marge de manœuvre financière et des moyens d'action pour gagner en puissance publique locale laissant l'Etat nous faire confiance et lui de s'occuper de mener ses missions régaliennes comme la sécurité, la justice mais aussi la santé et l'éducation nationale.

C'est dans ce contexte que nous nous projetons sur l'année 2024 et la préparation du vote du budget en mars.

D'ici là, j'aurai la joie de vous accueillir le 13 janvier à 18h30 à la Salle Horizon pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Avec mon équipe, nous vous y attendons nombreux pour célébrer la nouvelle année.

Je vous souhaite un bon mois de décembre et d'excellentes fêtes de fin d'année

Stéphane Briend, Maire



LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3300 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais : Sophie Boitard,
02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud,
Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie
Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Sophie Boitard et Rachel Le Balch
(référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication -
02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852



ABONNEMENT pour les non Plédranais :

20,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES

par courriel: mairie@pledran.bzh

Plédranais de janvier 2024

au plus tard le **mercredi 20 décembre** dernier délai.

Distribution à partir du 16 janvier

Plédranais de février 2024

au plus tard le **mercredi 24 janvier** dernier délai.

Distribution à partir du 20 février

RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte





Conseil Municipal du 28 novembre 2023

RESSOURCES HUMAINES

■ ACCOMPAGNEMENT DU POLE ANIMATION DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE PAR LE CENTRE DE GESTION DES COTES D'ARMOR

Il est proposé de faire appel au service Etudes et Organisation du CDG 22 pour bénéficier d'un regard neutre auprès du pôle animation du service enfance jeunesse. Son rôle sera de proposer des pistes d'amélioration sur l'organisation et l'efficacité du service.

Vote à l'unanimité

■ ADHESION FACULTATIVE DES RETRAITES AU CNAS

La ville de Plédran a mis en place une œuvre d'action sociale à la faveur de ses agents en adhérant au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Il est proposé aux agents retraités dans l'année de poursuivre leur adhésion au CNAS.

Cette adhésion n'aura pas d'impact financier pour la collectivité.

Vote à l'unanimité

FINANCES

■ DENONCIATION DE L'ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT 22 POUR L'ACHAT DE DENREES ALIMENTAIRES

Il est proposé au Conseil Municipal de quitter le groupement de commande d'achat 22 pour l'achat de denrées alimentaires.

Vote à l'unanimité

■ CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES SERVICE COMMUN D'ACHATS (LAMBALLE)

Suite à la résiliation de la convention avec le groupement d'achats 22, il y a lieu de conventionner avec un autre groupement d'achat pour les denrées alimentaires.

■ CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT DES COTEAUX » ET AFFECTATION DES RESULTATS

Par arrêté en date du 31 janvier 2006, la commune de Plédran était autorisée à réaliser un lotissement de 28 lots en accession à la propriété et 10 lots permettant la construction de 64 logements locatifs sociaux au lieu-dit Les Coteaux. Compte-tenu de la vente de tous les terrains, il convient donc de clôturer ce budget.

Le budget annexe « Lotissement des Coteaux » présente un excédent final de 499 899,88 euros en investissement et 12 712,19 euros en fonctionnement qui sera intégré au budget principal.

Vote à l'unanimité

FONCIER

■ ACQUISITION FONCIERE PARCELLE H 799P « RUE ST MAURICE »

Pour créer un espace de stockage pour le centre technique municipal, la collectivité souhaite acquérir une partie de la parcelle cadastrée H 799 sise « rue Saint-Maurice » au prix d'acquisition de 3 000 € net vendeur.

Vote à l'unanimité

■ ECHANGE PARCELLAIRE AVEC SOULTE « CITE DES JARDIN »

La commune souhaite acquérir la parcelle cadastrée AB 212 située rue de l'Eglise. Cette réserve foncière fera l'objet d'un projet d'aménagement en lien avec l'opération d'aménagement et de programmation « Cité des Jardins ».

Vote à l'unanimité

■ REGULARISATION D'EMPRISE DE VOIRIE

Il s'avère que la parcelle sise « 5, rue de la Résistance » a été omise lors de la succession de M. LE GAL André.

Vote à l'unanimité

SERVICES TECHNIQUES

■ CONVENTION ENEDIS / COMMUNE DE PLEDRAN (H1728, 1989 ET 2749)

ENEDIS a engagé des travaux, en souterrain, sur ces parcelles communales sises lotissement Jean-Louis-Collin.

Vote à l'unanimité. Ne prend pas part au vote E. Buron

INFOS

MUNICIPALITES



• Mairie : Tél. 02 96 64 34 20

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.

• Service Urbanisme/Foncier : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi

• Horizon : Tél. 02 96 64 30 30

Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

• Médiathèque : Tél. 02 96 64 35 35

Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.

• CCAS : Tél. 02 96 64 34 22

Lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 12h

Permanence de Mme le Moual : mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement

• CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération : Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00

13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.

• Police Municipale : Tél. 02 96 64 34 25

Permanence tous les matins de 11h à 12h.

NOVEMBRE 2023

Permis de construire

- > GUENEUC BENARD, 10 rue Joseph Hervé, Démolition d'une cave et construction d'une extension
- > OLIVIER Claude et Daniel, 23 rue d'Armorique, Construction d'une maison individuelle avec garage accolé
- > Société HK Promotion, Rue des Fougères, Construction d'une maison individuelle avec garage
- > Société HK Promotion, Rue des Fougères, Construction d'une maison individuelle avec garage
- > JAFFRELOT Gérard, 19 rue Saint-Maurice, Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

- > JANVIER, 3 Couëlan, Surélévation terrasse
- > SCI SLAC, 26 rue des Bruyères, Transformation d'une maison en 2 logements et aménagement des combles. Création d'ouvertures et pose de fenêtres de toit
- > CAP Soleil, 58 rue de Gloret, Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
- > GUERIF Julie, Le Pré de la Rochette, Abattage d'épicéas de Sitka
- > MH AVISUN, 16 rue de la Motte, Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
- > Cabinet infirmier libéral, ZA du Challenge, Modification de façade d'un cabinet d'infirmier

> OILLIC Marie-Laure, 26 rue de la Rochette, Remplacement de lucarnes par des fenêtres de toit plus grandes

JOSSE Jean-Yves, 8 rue Saint-Nicolas, Edification d'une clôture en limite séparative

> Groupe solution écologique, 5 rue des Prés Bernard, Pose de panneaux photovoltaïques

> CHINE Hervé, 19 rue de l'Orchidée, Edification d'un mur

> ETIENNE Gilles, 3 rue des Bruyères, Modification des façades et de toiture d'une annexe à une maison d'habitation

> LESCUYER André, 33 La Ville Au bourg, Modification des façades d'une maison d'habitation remplacement de la porte de garage

> MESSAGER Johann, 46 La Ville Nizan, Pose de fenêtre sur la façade visible depuis la voie publique. Transformation du garage existant en préau avec conservation de la superficie de 20 m². Fermeture d'une fenêtre et d'une porte donnant sur la voie publique

> Groupe Ecologie Nationale, 5 rue des Prés Bernard, pose de panneaux photovoltaïques

> LE MARRE Louis, 14 rue Saint-Jean, Edification d'un mur de clôture en limite séparative

Permis de démolir

- > LILAVOIS Fabienne et Jean-Marc, 7 rue Saint-Jean, Démolition d'un hangar vétuste

Etat Civil

Naissances

- MAHÉ Aubin, 27 Le Vicomte
- VARNIER Timaé, 11 la Ville Éon

Décès

- LE BESCOND Jérôme, 49 ans, 52 la Ville Es Rieux
- MORIN Frédéric, 53 ans, 24 rue du Haut Chemin

Marché le samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



MINISTÈRE DE LA RÉPUBLIQUE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).



Services Techniques

Les Brèves

Les travaux réalisés par les agents des services techniques

■ A la demande de l'école élémentaire, des jardinières ont été réalisées par Jean-Luc et ont été mises en place dans la cour du Groupe Scolaire Letonturier.



■ Les services ont mis en place les différentes décorations et illuminations de Noël.



■ Les préparations des fosses d'arbres ont été effectuées et les plantations sont en cours de réalisation au niveau du parking du Groupe Scolaire, dans la cour enherbée du Pôle Enfance et Familles, à l'UPC, à la Chapelle du Créac'h et dans le quartier des Coteaux.

Les travaux des entreprises

■ Les entreprises Armor Peinture, 5e Façade et Le Marchand poursuivent les travaux de ravalement et d'étanchéité à la salle Horizon.



■ L'entreprise Acoplan a procédé à la mise en place d'une cloison mobile dans le CDI du Groupe Scolaire Letonturier. Ce dispositif va permettre un isolement phonique plus efficace pour la classe bilingue.



■ Des travaux de sablage ont été effectués par l'entreprise Art Vert sur le terrain d'honneur de football pour une meilleure perméabilité. Le terrain d'entraînement sera lui aussi sablé.



■ Les travaux de changement et réparation des portes de l'église par l'entreprise Atelier du Bois 22.



Données du radar pédagogique

> Rue Saint Nicolas (3 semaines) :

- Sens montant
- Limitation **50 km/h**
 - Nombre de véhicules entrants : 18 944
 - Nombre de véhicules sortants : 30 555
 - Vitesse moyenne sens entrant : 37.08 Km/h
 - Vitesse moyenne sens sortant : 36.18 km/h

> Rue du Challenge (15 jours) :

- Sens montant
- Limitation **50 km/h**
 - Nombre de véhicules entrants : 8 278
 - Nombre de véhicules sortants : 16 720
 - Vitesse moyenne sens entrant : 32.04 Km/h
 - Vitesse moyenne sens sortant : 31.74 km/h

> Rue du Centre (5 semaines) :

- Limitation **30 km/h**
- Nombre de véhicules entrants : 90 022
- Vitesse moyenne sens entrant : 24.42 Km/h

Si, si, le PLUI nous concerne !

Le Plan local d'urbanisme intercommunal, qui définira les grandes orientations d'urbanisme pour les dix prochaines années, est en cours d'élaboration. Il est le fruit d'un long travail de concertation qui a permis de répondre aux attentes et besoins des communes. Ce plan pourra avoir un impact sur nos vies. Voici quelques exemples.

► **Je suis agriculteur**, j'ai un cheptel de vaches laitières en bio et, au fil du temps, je vois mon outil de travail grignoté par l'urbanisation. Encore cette année, une des parcelles que je louais a été vendue pour créer quatre maisons. Une des orientations fortes du PLUI est, durant les dix prochaines années (par rapport à 2011-2021), de diminuer au moins par deux l'artificialisation (c'est-à-dire l'utilisation des terrains pour de l'économie ou de l'habitat) des espaces agricoles, naturels et forestiers. L'urbanisation devra se faire en priorité au sein des espaces urbanisés et plus particulièrement en comblant des espaces vides, en réaménageant des friches... L'objectif : préserver les espaces agricoles, la biodiversité, la qualité des paysages tout en limitant les conflits d'usage entre la population et le monde agricole.

► **J'ai 68 ans**, je suis veuve et j'habite dans une grande maison sur une parcelle de 1 000 m². Ce logement n'est plus adapté à mes besoins. J'aimerais en trouver un plus petit dans ma commune. Je souhaiterais être proche des commerces et garder mes habitudes.

Le PLUI vise à diversifier l'offre de logements. Les communes périurbaines et rurales disposent de beaucoup de grands logements, alors que la population vieillit et que le nombre de ménages composé d'une personne atteint 38 %. Les règles d'urbanisme viseront à encourager les projets de petits logements pour permettre aux seniors d'emménager dans des espaces plus adaptés, tout en restant dans leur commune. Les grands logements "libérés" pourront être occupés par des familles.

► **J'ai réhabilité un bâtiment à la campagne** pour en faire mon habitation. Je voudrais faire une extension. Le PLUI me le permettra-t-il ?

Le projet de PLUI oriente le développement de l'urbanisation vers les centralités. Les nouvelles constructions en secteur agricole deviendront donc exceptionnelles sauf celles nécessaires à l'activité agricole. Malgré tout, les logements existants pourront continuer d'évoluer. Il sera possible de construire (de façon mesurée) une extension ou une annexe si elles ne sont pas destinées à accueillir un nouveau logement.

► **Je possède un commerce dans le bourg de Quintin**. Le commerce de proximité souffre. En quoi le PLUI va m'aider ?

Dans le PLUI, l'aménagement des centres-villes et centre-bourgs est une priorité. C'est dans ces lieux que les équipements, les commerces de proximité, les logements seront implantés de préférence. En parallèle, les espaces publics devront donner plus de place aux déplacements doux. L'idée est de créer une « synergie » qui bénéficie à tous. Plus la densité de population sera importante près des commerces mieux ils fonctionneront.

► **Nous sommes un jeune couple** et nous souhaitons acheter un logement neuf. Quels seront les futurs projets d'urbanisation ?

Le PLUI vise à créer des projets d'urbanisation au plus près des commerces, services et équipements, en lien avec la desserte de transports en commun (lorsqu'elle existe). L'objectif est d'offrir un cadre de vie de qualité adapté aux besoins des habitants et qui permette de diminuer la dépendance à la voiture individuelle.

► **Je vis en région parisienne**.

Je suis séduite par le cadre de vie de l'agglo et souhaite m'y installer pour **créer mon entreprise**. Le PLUI menace-t-il ce cadre de vie ?

Le PLUI permettra, d'ici 10 ans, de préserver et d'améliorer la qualité du cadre de vie du territoire. Le paysage sera mieux mis en valeur : création de points de vue, renforcement des chemins piétons vers les espaces naturels et entre la terre et la mer, protection des espaces naturels, amélioration de la qualité architecturale et paysagère des nouveaux projets...

En parallèle, le PLUI vise à conforter et à développer les infrastructures et équipements existants : équipements ferroviaires, établissements de santé, campus universitaire, Technopôle, espaces portuaires, équipements numériques...

(1) Dans le Projet d'aménagement et de développements durables (PADD) élaboré par les élus.

Les prochaines grandes dates :

- **Février 2024** : vote d'arrêt de projet en conseil d'Agglomération.
- **Mars-juin 2024** : consultation officielle des communes, des personnes publiques associées et de l'autorité environnementale sur le projet de PLUi (3 mois de délai pour émettre un avis).
- **Rentrée 2024** : enquête publique à la avant approbation et entrée en vigueur possibles au premier trimestre 2025.



Commémoration du 11 Novembre

Nombre de personnes ont rendu hommage à tous les « Morts pour la France »

La journée d'hommage se présente sous de bons auspices.

Accueil en mairie par Mr le Maire, Stéphane Briend en présence de la Cheffe d'escadron Klein commandant la compagnie de gendarmerie de Saint-Brieuc qui faisait honneur à la ville de Plédran.

Accompagné des élus du conseil municipal, des associations patriotiques, du CME et de la population, le cortège s'est ensuite dirigé au monument aux Morts, en présence d'un jeune porte drapeau Plédranais (Kevin Merlin) parmi les anciens combattants.

La levée des couleurs marquait le début de cérémonie, devant un nombreux public sous un ciel bleu horizon.

Les discours ont commencé par l'allocution de M. le Maire :

« Cette journée de commémoration nous invite à honorer la mémoire de ces gens qui ont servi, qui ont souffert et qui ont fait le sacrifice ultime pour défendre la liberté, la paix et la justice, et de compléter en évoquant une parole de Georges Clémenceau : "Nous avons gagné la guerre et non sans peine ; maintenant, il va falloir gagner la paix, et ce sera peut-être le plus difficile." », et pour finir M. le Maire a énoncé **les paroles du chant des partisans** » .

Kévin Merlin, jeune porte drapeau Plédranais (cols bleus), a assisté avec Mr François Le Bellego comme « parrain », au port de la bannière bleu-blanc-rouge. Bonne relève pour entretenir le devoir de mémoire. Il finalisera sa formation par un diplôme à l'école des portes drapeaux des Côtes d'Armor



Sur le parvis du monument aux Morts, une assemblée attentive et recueillie.

Le message du Ministère, par la voix du conseiller délégué aux commémorations Gilles Darcel, énonçait : **« Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français. Il a rappelé que le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont**

tombés pour défendre notre nation... ; et que nous avons des devoirs à leurs égards...

Il a souligné qu'il faut porter "fièrement le bleu et de France qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent" et que la flamme brille sous

Conseil Municipal Enfant, autorités, portes drapeaux et présidents associations

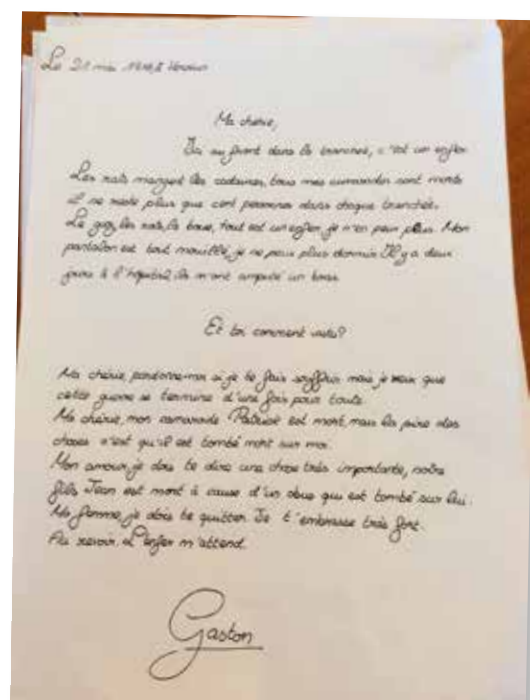




l'Arc de Triomphe depuis 100 ans. Après le dépôt des gerbes par les représentants des anciens combattants et M. le Maire, accompagnés de 2 enfants du CME ; l'appel aux morts pour la France rappelait la mémoire de 3 soldats décédés lors de missions en 2023, suivi de la minute de silence et de la Marseillaise. La lecture de lettres de poilus par les enfants du CME a beaucoup ému le public intergénérationnel.

Les bénévoles de l'association MVCG Bretagne en costume militaire de l'époque ont été félicités, ainsi que la présentation d'un véhicule militaire (Camion Packard de 1917) appartenant à un collectionneur de Mûr de Bretagne perpétuant le devoir de mémoire.

A la fin du cérémonial M. le Maire a convié la population en Mairie pour le vin d'honneur.



Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

La ville de Plédran souhaite valoriser et soutenir ses associations dans le cadre de l'obtention des médailles jeunesse et sport. Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires pour la constitution des dossiers. L'ensemble des associations affiliées à une fédération sont éligibles. Le bénévolat au cœur de nos priorités !



Qu'est-ce que la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ?

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées au service de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elle comporte trois échelons : bronze, argent et or.

Les médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif sont décernées par deux promotions annuelles : le 1^{er} janvier et le 14 juillet.

Il existe quatre grades dans ces distinctions :

- **La lettre de félicitations de la Jeunesse et des Sports** destinée aux jeunes qui s'investissent dans la vie associative, dans les projets d'utilité sociale et qui ne totalisent pas encore les années d'ancienneté pour prétendre à une médaille ;

- **La médaille de bronze** pour 6 ans d'ancienneté au minimum ;
- **La médaille d'argent** pour 10 ans d'ancienneté dont 4 ans dans l'échelon bronze ;
- **La médaille d'or** pour 15 ans d'ancienneté dont 5 ans dans l'échelon argent.

Comment l'obtenir ?

Elle est décernée chaque année par le Préfet pour les lettres de félicitations et les médailles de bronze, par le Ministre pour les médailles d'argent et d'or, à l'occasion de deux promotions : les 1^{er} janvier et 14 juillet.

Une cérémonie de remise des médailles est organisée et présidée par le Préfet chaque mois de décembre à la Préfecture de Saint-Brieuc.

- Les mémoires de proposition comportant un état des services rendus à la cause du sport ou de la jeunesse, sont à déposer auprès de la direction départementale de la cohésion sociale

- Le mémoire de proposition (imprimé disponible en téléchargement) doit être renseigné par la personne qui dépose la candidature.

L'imprimé dûment complété sera adressé à : **SDJES - Préfecture, 1 place Général-de-Gaulle CS 32370 22023 Saint-Brieuc cedex 1.**

Pour plus d'informations :

- SDJES : secrétariat des distinctions honorifiques 02.96.62.83.46
- Comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports des Côtes d'Armor - Maison départementale des Sports 18 rue Pierre de Coubertin - 22440 Ploufragan Tél : 02 96.76.25.25

- ou en scannant ce QR CODE





mosaik

L'association Mosaik vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Informations : Adhésion annuelle de 7 € par foyer.



Programmation à venir

>>> Mercredi 20 décembre : Repas partagé

Repas concocté par la brigade de l'atelier cuisine
Tarif invité : 6€/adulte et 3€/enfant. RDV à 12h30 à Mosaik

>>> Mercredi 27 décembre : Patinoire

Tarif 2.50€/personne
RDV à 14h à la patinoire de Langueux

>>> Jeudi 4 janvier : Médiation animale

Séance découverte parent/enfant. Venez partager un moment de plaisir et d'échange avec les animaux.
Tarif : 10€/duo.
RDV à 14h30 à Mosaik

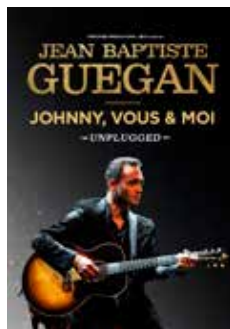
>>> Vendredi 5 janvier : Cinéma

Découvrez le film « Aquaman »
Tarif : 3€/personne
RDV à 19h30 à Cinéland.

>>> Jeudi 23 janvier :

Concert de Jean-Baptiste GUEGAN

La tournée « Johnny, Vous et Moi » en version acoustique.
Tarif : 30€ - 20h30
à la salle Hermione de St-Brieuc



Atelier pour les aidants

ATELIER

Samedi 20 janvier de 14h00 à 16h00
Aidants/Soignants
Cette bulle d'expression est faite pour vous !

Venez partager vos expériences et repartez avec des clés pour préserver votre relation à vous-même et à l'Autre

Nombre de places : 6
Lieu : 6, rue des écoles PLEDRAN (22)

Tarif : 25€

Contact inscriptions : association Mosaik
02.96.42.24.70 ou mosaik22@orange.fr

Jardins familiaux

Dès janvier, des parcelles de jardins seront disponibles à la location. Situés rue de la Fontaine Cadio aux Côteaux, profitez d'une parcelle de 100m² pour semer et récolter vos fruits et légumes. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.



Opération broyage de sapins



Collecte de sapins
du 29 décembre 2023 au 10 janvier 2024

Dépourvus de décoration

- ✓ Parking Salle Horizon
- ✓ Salle des Coteaux
- ✓ Chapelle du Créac'h.

02 96 64 30 30

PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR :
www.horizonpledran.com

MERCREDI 17 JAN. 2024 à la Médiathèque

15h30-16h : Klouk

16h10-16h40 : D'eau douce et d'eau salée

16h50-17h20 : Train, dragon et Mobylette

SAMEDI 20 JAN. 2024 à partir 21H - Salle Horizon

FEST NOZ Entrée : 8 €

David Pasquet 3 - David Pasquet, Konogan an Habask, Janice Heintre
bombarde, biniou, machines**Dixit** - Sterenn Toscer, Klervi Piel, Morgane Grégory
chants, violon, bombarde, basson, harpe amplifiée**Le Sauze-Derrien** - Elouan Le Sauze, Louri Derrien
chants, bombarde, biniou kozh

VENDREDI 16 FÉV. 2024 à 20H30

« # 30 ANS DE SCÈNE »

DE ET AVEC LAURENT CHANDEMERLE

Durée : 1h30

Théâtre

« Pour ses 30 ans de scène, Laurent Chandemerle a construit son nouveau spectacle autour d'un monde connecté. Pendant 1h30, le spectateur joue avec les claviers et les écrans, voyage au pays de Facebook, Twitter et Instagram, surfe sur YouTube ou Messenger... Même les fake news deviennent plus vraies que nature.

Un vrai tourbillon mêlant le talent et le rire, le doute et le rêve. Laurent Chandemerle est un sacré numéro !

Laurent Chandemerle / Jérôme Thomas : régie

Tarifs B : 25 € / 23 € / 21 € / 6€

Il ne reste plus de places à Horizon mais les billets peuvent être achetés sur www.ticketmaster.fr ou dans les points de vente Cultura, E. Leclerc.



à venir

- ✓ « **Multicolore** » - Compagnie En Attendant la Marée – Mercredi 20 mars à 9h30
– Marionnettes de 18 mois à 6 ans
- ✓ « **Je clique donc je suis** » - Compagnie Le Phalène – Dimanche 24 mars à 16h
– petite forme de science-fiction magique à partir de 13 ans
- ✓ « **Queen-A-Man** » - Compagnie Ô Captain mon Capitaine – Dimanche 21 avril à 16h
dans la cour de l'école des Coteaux – Majorettes au masculin
- ✓ « **Des chansons, des souvenirs et des amis** » - Julie Zenatti – Vendredi 24 mai à 20h30
– concert Piano-voix

Retour sur la tempête Ciarán

La tempête Ciarán a traversé l'ouest de la France dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre dernier et la ville de Pédran n'a pas été épargnée par ces vents violents.



Les équipes techniques sont intervenues dès la fin de journée du 1^{er} novembre afin de fermer l'accès au bois de Plédran.

Au matin du 2 novembre, tous les agents présents ont été répartis sur l'ensemble du territoire afin de sécuriser les axes routiers et dégager les nombreux arbres tombés sur ceux-ci. Le but premier étant de rétablir la circulation automobile et surtout que les services d'Enedis et d'Orange puissent intervenir sur leurs réseaux car de nombreuses habitations se sont retrouvées sans électricité.

Certains axes n'ont pu être rouverts que le mardi 7 novembre. Concernant les interventions en hauteur pour des branches cassées et suspendues (dans les arbres), la nacelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération a pu être libérée.

Le bois n'a pas été épargné par la tempête. Nous avons constaté des dégâts sur la totalité du bois.

En concertation avec l'ONF, nous avons pu effectuer le nettoyage des allées principales avec une abatteuse, un engin forestier qui a grandement et rapidement facilité ce travail d'enlèvement des arbres tombés (chablis) ou cassés.

En parallèle, une seconde équipe des Brigades Vertes a été missionnée pour le nettoyage, le rangement du bois coupé et la sécurisation des allées.

L'entreprise Ecureuils Elagage interviendra aussi courant décembre pour sécuriser ou abattre les arbres impactés par la tempête qui se situent plus en profondeur dans le Bois.

Comme vous pouvez le constater, la Ville a mis beaucoup de moyens pour la sécurité de ses administrés et pour une réouverture rapide - mais sécurisée - du bois de Plédran.



Michelle Haicault

Maire-adjointe en charge de l'urbanisme,
de l'environnement et du développement durable

« Je profite de cet espace pour remercier les équipes techniques pour leur investissement. Libérer nos routes rapidement était une priorité, afin que vous puissiez vous déplacer et que les services de secours puissent circuler pour votre sécurité. Je remercie aussi toutes les personnes, dont beaucoup d'agriculteurs, qui n'ont pas attendu nos équipes pour nous prêter main forte.

Concernant le bois, là aussi, nous souhaitons l'ouvrir le plus rapidement possible. Priorité a été donnée aux parcours sportifs et aux jeux. Afin de remplir ces objectifs, nous avons fait le choix de mettre un budget conséquent, à la hauteur de vos espoirs de retrouver notre bois. Ce qui a été fait est un excellent travail, qui va continuer avec les brigades vertes et nos équipes.

Dans un souci de transparence, voici les volumes qui ont été prélevés :

- Concernant les résineux, nous avons 151 stères de billons dont 83 stères destinés à la trituration. L'ONF le vendra pour nous.

- Pour ce qui est des feuillus, nous disposons de 350 stères coupés en 4 m et stockés au château d'eau et sur l'allée forestière. Cela représente 2,5 années d'exploitation de bois de chauffage par les Brigades Vertes. A cela s'ajoutera l'élagage qui va être réalisé par une entreprise privée. Autant dire une quantité importante.

Nous pourrions alors proposer à la vente aux Plédranais 200 stères façonnés en bois de chauffage et les 150 restants à une entreprise privée. »





Patricia Quintin nouvelle présidente de Plédran Association Solidarité

Fin octobre, à la suite de la démission de la présidente en place Magali Hervé, le conseil d'administration de Plédran Association Solidarité a élu une nouvelle présidente.

À l'unanimité, Patricia Quintin a été élue nouvelle présidente de l'association.

Le bureau. Présidente, Patricia Quintin ; vice-président, Bernard Bréhélin ; trésorier, Daniel Etesse ; adjoint, Yves Hellier ; secrétaire, Jean-Paul Blévin ; adjointe, Elisabeth Desvignes ; référent Téléthon, Gérard Rault.

Les membres du conseil d'administration : Maryse Raoult, Monique Blévin, Bernard Le Guern, Pierre Cotillard, Jean-Luc Cassaigne, Hervé Jégu et Claude Banner.



Plédran solidarité remet un chèque de 800 € à Hakim Améziane

Des membres de l'association Plédran Association Solidarité (PAS) se sont rendus début novembre, au domicile de Hakim Améziane, Plédranais. Après un accident de vélo, sur le trajet retour de son travail, Hakim s'est retrouvé en situation d'handicap, avec de graves soucis de locomotion.



Malgré plusieurs mois de rééducation dans un établissement spécialisé, il décide d'acheter un vélo couché pour se déplacer. **« Ce vélo non électrique, me permet de me déplacer en toute autonomie, et surtout de continuer à pratiquer un sport. »**

A l'initiative de Monique et Jean-Paul Blévin, adhérents à PAS, l'association est venue en aide à Hakim, et lui accordant un chèque de 800 €, et contribué ainsi à financer en partie, l'achat de son vélo couché. **« Ce nouveau moyen de locomotion me permet de me déplacer en toute autonomie, et en plus, de continuer à pratiquer un sport, qui m'aide dans mon quotidien, malgré mon handicap. »**

« Ce don fait partie des missions de notre association PAS, annonce la nouvelle présidente, Patricia Quintin. Venir en aide à des personnes dans le besoin ou en situation d'handicap est l'un de nos objectifs. »

Ces actions solidaires et humanitaires sont financées par les manifestations que réalise l'association PAS, mais également avec l'aide accordée par le conseil d'administration de la caisse du Crédit Mutuel de Plédran-Yffiniac, reçue en septembre dernier.

Compagnie des Nounous

Jouer des claves et du guiro, danser et chanter, rire et partager, la Compagnie des Nounous a passé un joli moment avec l'intervenante Nicole Solignac pendant l'éveil musical.

D'autres ateliers vont pouvoir encore être proposés cette année par notre dynamique association, comme la séance de médiation animale avec les « animaux de Flo », apprendre à faire tout seul avec « l'éveil et sens » de Houria, le petit train de la Briqueterie, les rencontres intergénérationnelles, le spectacle de Noël...

Tout ceci est réalisable grâce aux bénéfices de notre vente de rougail saucisses et aux dons. Nous remercions à nouveau toutes les personnes ayant participé.



Epicerie solidaire

Après une première réunion publique le 24 octobre dernier, réunissant une dizaine de Plédranais.es, qui a permis de nombreux échanges et rencontres, une seconde réunion se tiendra le 12 janvier 2024 à 19h à la maison des associations.

Nous invitons tous les habitants de Plédran qui souhaiteraient travailler à la création, au sein de notre commune, d'une structure qui permettra l'accès à des produits frais, locaux et issus d'une production vertueuse, à nous rejoindre. Cette nouvelle rencontre sera aussi l'occasion d'échanger, dans un cadre ouvert et convivial, sur d'autres projets visant au « mieux vivre ensemble » (Ateliers de recyclage/réparation, cuisine collective, troc...).

Contact :

epi.pledran@protonmail.com



A.G des MINI-NAVIGATEURS

Dimanche 12 novembre dernier s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association « les Mini-navigateurs » dans leur salle d'activité à Horizon.

Après l'évocation du bilan moral présenté par Philippe, secrétaire, l'ensemble des adhérents présents a voté l'approbation des comptes financiers présentés par Pascal et Françoise. Comme l'an passé, il a été décidé de faire un don à une association et le choix s'est porté sur la SNSM.

Nous avons ensuite échangé sur le fonctionnement du Club, les moyens pour développer la communication autour de nos activités et d'optimiser les compétences de l'ensemble des adhérents.

La présidente sortante se représentait pour un 3^{ème} mandat.



Le nouveau bureau est constitué :

- Chantal Malapert ; présidente.
- Jean-Pierre Guillosson ; vice-président.
- Philippe Bihan ; secrétaire.
- Pascal Malapert ; trésorier.
- Françoise Bénévent ; trésorière-adjointe.

Notre salle d'activités située à Horizon est ouverte le mercredi de 14h à 17h et le dimanche de 9h30 à 12h.

Association Amitié Loisirs

Repas de fin d'année

C'est avec un réel plaisir que nous avons accueilli 120 personnes à notre repas de fin d'année. Il est de mise de mettre à l'honneur nos doyens et ce fut le cas. Cinq d'entre eux avaient plus 90 ans.



*Francine Cornic, Marie et Maurice Morin, Simone Pédron, Arthur Perron et Michel Etienne le trésorier.
Merci à M. Le Maire d'avoir partagé ce moment.*

Le Bureau et le Conseil d'Administration du Club Amitié-Loisirs, vous souhaitent de bonnes et joyeuses fêtes de Fin d'année.

Union boulistes



L'année 2023 a été marquée par la réception de 12 unions boulistes du secteur lors de l'organisation de la journée détente en septembre. Les dates de concours pour 2024 seront confirmées après la réunion annuelle à Saint-Brandan.

Le dernier concours pour 2023 est fixé au vendredi 29 décembre au boulodrome de Yffiniac, concours en doublettes éliminatoire avec pré-tirage sur 64 équipes à 14h30 précises.



APEL-OGEC Saint-Maurice

Spectacle de Noël

Les associations étaient présentes le 9 décembre dernier aux deux représentations du spectacle de Noël de l'école.

Un grand merci aux parents bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cet après-midi et bravo aux enseignants et élèves pour ce spectacle où les sports étaient mis à l'honneur.

Au cours de cet événement, les familles ont pu acheter les clés usb du spectacle, un beau souvenir à offrir au pied du sapin, précommander les galettes des rois et découvrir la bière Maurice, brassée par un artisan local.

En cette fin d'année, chaque enfant recevra en cadeau de la part des associations un livre : de beaux moments de lecture en famille pour les vacances qui arrivent.



Date à retenir :

l'assemblée générale des associations se déroulera le jeudi 18 janvier 2024. N'hésitez pas à y participer, l'occasion de découvrir le bilan des actions passées et les projets en cours et à venir.

Les membres des associations profitent de ce Plédrannais pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année, profitez de ces beaux moments en famille et merci pour votre implication.

Contacts

**Mail : ogec.saint.maurice@mail.com
ou apel.saint.maurice.pledran@gmail.com
Téléphone : Julien 06 79 88 72 71
ou Xavier 06 78 97 96 19
ou via notre page facebook : [ecole.saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/ecole.saint.maurice.pledran)**

■ ECOLE SAINT-MAURICE

Labellisation E3D

Jeudi 16 novembre dernier, l'école s'est vue remettre le 1er niveau de la labellisation E3D ce qui correspond à un engagement de l'établissement dans l'éducation au développement durable. Une belle récompense après plusieurs mois d'investissement de la part de l'équipe et des enfants.



Médiathèque

Lundi 20 novembre la classe de TPS-PS s'est rendue à la médiathèque pour écouter des histoires mais surtout voir l'exposition en place "arts en boîte".



Musique

Musique. Les séances pour les TPS-PS et les CM2 avec la dumiste se poursuivent. Les plus jeunes découvrent des chansons adaptées et des instruments de musique tandis que les plus grands continuent l'élaboration de leur projet qui sera finalisé par une représentation au printemps.



Le tour du monde

Les élèves de Grande Section découvrent différents continents avec l'aide de Loup (la peluche de la classe). En septembre, Loup a tout d'abord été en Océanie et plus particulièrement en Australie. Depuis la rentrée de la Toussaint, les enfants découvrent l'Amérique du Sud.

Nous étudions des livres de la bibliothèque sur ce thème, et nous avons fabriqué des poupées tracas (poupées du Guatemala).



Spectacle de Noël

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, tous les élèves ont préparé activement le spectacle de Noël qui s'est déroulé le 9 décembre à la salle Horizon : les enfants ont présenté plusieurs scènes sur le thème du sport, dynamisme au rendez-vous !

A l'attention des plus petits et de leurs parents : l'école vous ouvre ses portes !

JE PRÉPARE MA RENTRÉE EN MATERNELLE...

École SAINT MAURICE Pledran

L'école propose des temps d'intégration aux futurs écoliers un lundi ou jeudi par mois de 17h à 17h45.

Votre enfant, âgé d'au moins 2 ans (aux dates des séances choisies) peut venir avec vous-même, un membre de sa famille ou son assistante maternelle.

- LUNDI 22 JANVIER 17 H-17H45
- LUNDI 19 FEVRIER 17H- 17H45
- JEUDI 14 MARS 17H-17H45
- LUNDI 15 AVRIL 17H-17H45
- LUNDI 13 MAI 17H-17H45
- JEUDI 6 JUIN 17H-17H45

Pendant 45 min, des activités dans la classe seront proposées en douceur à votre enfant afin de le familiariser avec l'univers de l'école.

Renseignements et inscription : Stéphanie Pierre
N° : 07 88 62 85 30 ou eco22.st-maurice.pledran@e-c.bzh

■ ECOLE LES COTEAUX



Les élèves de maternelle reprennent le chemin du bois

Vendredi 13 octobre 2023, les élèves de maternelle de l'école des Côteaux de petites et moyennes sections ont participé à leur première classe dehors de l'année scolaire. Les élèves de moyenne section connaissent bien le bois puisqu'ils ont déjà une année de classe dehors derrière eux. Pour les élèves de petite section, c'était une découverte : appréhender un nouveau milieu, en groupe, respecter des règles de sécurité

tout en osant prendre des initiatives pour agir sur ce nouveau milieu.

Le but étant toujours le même : **favoriser le bien-être des élèves, leur offrir un cadre d'apprentissage leur laissant plus de liberté et leur permettant de se reconnecter avec la nature.** Cette première sortie fut une réussite. Elle est possible grâce aux parents qui nous accompagnent.



Des parents dans la classe !

L'école maternelle des Côteaux ouvre à nouveau ses portes. Comme l'année passée, une fois par période, les classes de maternelle de l'école des Côteaux invitent les parents à participer à une partie de leur journée de classe. Quelques parents ont pu participer à une demi-matinée le jeudi 5 octobre 2023.

L'objectif ? Intégrer davantage les parents à l'école en leur offrant plus de transparence sur ce qui se passe durant la journée d'école de leur enfant. Les élèves sont ravis d'accueillir les parents dans la classe comme leurs invités. Ce sont eux qui expliquent comment se passe la vie à l'école.



■ **ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER**

Spectacle à l'école maternelle publique

Jeudi 16 novembre, Bruno Marec de la compagnie Les Apprentis Sages est venu à l'école maternelle Letonturier nous présenter un spectacle sur le tri des déchets.

Certains enfants sont allés sur scène et ont été costumés. Nous avons appris à trier les déchets et avec la machine à recyclage, nous savons maintenant que certains déchets retrouvent une nouvelle vie.

Les bouteilles en plastique deviennent des pulls, les bouteilles en verre de nouveaux contenants en verre, le papier et les cartons du papier recyclé, les briques de lait ou de jus du papier essuie-tout ou papier toilette et les boîtes de conserve des jouets en métal.

Ce thème sera traité tout au long de l'année dans nos classes pour apprendre à ne pas gaspiller et garder notre planète propre !



>>> **les aventures de Gwinver**



Gwinver à la découverte de l'Inde

« Voyage au pays de Gandhi

L'Inde, un pays 6 fois plus grand que la France avec une population de 1 428 000 000 habitants et d'une diversité étonnante. Sa capitale est New Delhi.

La région du Rajasthan au nord, avec son désert, ses palais majestueux, ses forteresses imprenables, ses multiples temples, ses havelis, maisons aux murs ciselés et peints ; autant d'images superbes auxquelles se mêlent poussière, bruits de klaxon, dromadaires, vaches sacrées, villages en torchis.

Plus au nord, au bord du Gange et au pied de l'Himalaya, se niche la ville de Rishikesh, capitale mondiale du yoga, avec ses rituels religieux.

Sans oublier le célèbre Taj Mahal à Agra, une des 7 merveilles du monde."

C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwinver...
On attend vos photos.



Le mot de la Minorité

L'urbanisme demain

Depuis de nombreuses années, des terres destinées à l'agriculture, deviennent une zone industrielle ou artisanale ici, un lotissement là, voir une maison seule dans un grand terrain ailleurs. En 2021, la loi « Climat et résilience » fixait un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des terres en 2050, ce qui concrètement signifie qu'à cette date, il ne sera plus possible d'utiliser des terres pour bâtir sauf à trouver les surfaces équivalentes pour les remettre à l'agriculture. Le 1er objectif de cette loi est de diviser par 2 les nouvelles surfaces utilisées pour bâtir et/ou faire des routes d'ici à 2031. En juillet 2023, une seconde loi est venue préciser les modalités de mise en œuvre de ce ZAN. Concrètement, chaque communauté de communes ou d'agglomération va devoir préparer et voter pour début 2025 son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), document stratégique en matière d'aménagement du territoire.

Concrètement, les constructions de maisons et appartements devront se faire dans les « centralités », c'est-à-dire les bourgs et parfois quelques gros villages. En campagne, il sera possible de rénover des maisons existantes mais l'agrandissement maximal devrait être de 50m² au sol.

Ces nouveaux PLUI seront partie prenante des Plans d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Vont donc être aussi concernés les zones commerciales (peu ou pas de nouvelles surfaces prises à l'agriculture), un nouveau schéma des transports publics ainsi qu'une stratégie de lutte contre le réchauffement climatique.

Le vote définitif du PADD/PLUI par l'agglomération de St-Brieuc est prévu début 2025. D'ici-là, l'avant-projet sera voté par les élus de l'Agglomération début 2024 puis ensuite soumis à de nombreuses consultations dont les habitants des 32 communes.

Nous sommes favorables à la démarche en cours car il n'est plus possible de continuer à utiliser des terres agricoles pour construire à tout va. 74% des logements actuels sont habités par une ou deux personnes seulement. Pour autant, si vous pensez être concernés directement par des ventes de terrains à bâtir dans le bourg, des projets de construction/ rénovation hors du bourg, nous ne pouvons que vous inviter à profiter des enquêtes publiques qui vont avoir lieu dans chaque mairie en 2024 pour vous informer. Ainsi, les fonds de terrains seront peut-être constructibles mais rien n'est encore décidé. Nous pensons même qu'il revient à la municipalité de faire des réunions d'information.

En cette fin d'année 2023, les élus de la minorité municipale vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2024.

Le mot de la Majorité

Une fin d'année enthousiasmante

Noël approche et la Ville a déjà pris ses allures de fête avec la mise en place des illuminations et décorations pour égayer notre environnement et ravir nos jeunes enfants.

Ce moment de l'année est l'occasion de se rassembler et de faire preuve de bienveillance les uns envers les autres.

Pour cela, des événements programmés par la municipalité viennent mettre en valeur les Plédranaises et les Plédranais.

La soirée des trophées sportifs et associatifs est chaque année l'occasion de révéler au grand public les talents sportifs qui ont brillé pendant l'année et les bénévoles qui donnent de leur temps à leurs associations sportives ou culturelles. De véritables forces vives qui assurent le dynamisme local bien ancré dans notre commune.

Il en va de même pour le marché de Noël. Cet événement fêtera ses 10 ans l'année prochaine. Durant tout

un week-end à Horizon, un peu avant les fêtes, ce marché est l'occasion de découvrir le talent d'artisans installés depuis l'origine, de faire plaisir à nos proches, de juste partager un bon moment ensemble.

Ce moment de partage est aussi symbolisé par l'action menée par PAS (Plédran Action Solidarité) tous les ans lors du Téléthon. Là encore, chacun d'entre vous profite de cet instant pour sortir, partager et soutenir une bonne cause.

Point d'orgue du mois de décembre, le spectacle « la jeunesse fait son show » fêtera cette année son dixième anniversaire. Nous rappelons que ce défi a été lancé par un jeune plédranais, avec autour de lui, une association locale (Armoriscène) qui l'a tout de suite soutenu. C'est aujourd'hui un rendez vous incontournable pour certaines familles, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Plus qu'un spectacle, c'est la preuve que notre jeunesse a du talent. Nous formulons le vœu que ce coup de projecteur puisse être une source d'inspiration pour les jeunes générations.

Cette période de l'année marque traditionnellement le retour aux sources, les retrouvailles en famille, l'occasion d'entretenir les liens intergénérationnels tellement essentiels à notre équilibre mais aussi de faire une pause.

Nous vous souhaitons, bien sincèrement, à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.



Le mot en breton

La comptine du mois de la classe maternelle bilingue breton-français
Rimadell ar miz skol-vamm divyezhek Pledran

Pour célébrer l'automne et ses belles couleurs, nous avons appris cette chanson qui parle des feuilles qui tombent des arbres. Delioù an diskaramzer de Mona Jaouen.

Ar raned

Delioù an diskar-amzer
 Delioù brav, delioù sec'h
 Delioù an diskar-amzer
 O kouezhañ tro-ha-tro
 Evit mont da foetañ bro.

Le mot en gallo

La nije, le vent e la pllée

Vaici ene "istouere" qi se pâssit un ivèr, perchain de cez nous den notr petit couin de Bertagne.

La nije, le vent e la pllée caozint enter yeûs :

Le vent : Tai, la nije, qhi qe t'es a fère ilé?

La nije : Erête de bufer (1) su mai! N'êt pàs souvent qe je viens t'étaïner (2)

Le vent : Ventiés ben, mès j'e assè d'ouvraïje a moqhuper o la pllée.

La nije : Vére, mès le monde m'ément ben mieûs qe la pllée, surtout les qeniaos! (3)

Le vent : La se peut ben, mès t'es jénante e j'e ben du deû (4) a te pouÿsser ao lein. E pès, mai etout le monde m'ément ben. Je hâle lous drâps e je fais le menaije en pâssant!

La nije : T'es ben glorieûz! Je ses prinze en fotos...mirabilla! (5). Les garçâilles (3) font des boules de nije e des bonomes ben emuzants. Je berzille (6) ao soulai...

Le vent : Ma pôvre embaras, tu peus en caozer! Je ne te voyons pas hardi par ilé, tandi qe mai je bufe, petit ou grand, bentôt tous les jours!

La nije : Ventiés, mès demande don a ton couzin, lu qi bufe la-haot den les montagnes!

Je demeure durant des maez e je nous erangeons ben.

Le vent : Mai, je repousse les nuaijes pour qe la pllée ne chéraet (7) pàs. Ét ben de l'ouvraïje!

La pllée : Vous caozez de mai...pourqhi don?

Le vent : Vaici la nije, q'êt chète dedepés este net e veut fère sa louai!

La nije : Nenna! Je ne ses qe de pâssaïje e je ne veûs pàs qe vous serez a vous creller (8) pour mai!

La pllée : Vas t'en pàs te tabuter (9)! D'ici deûs ou traez jours, je vâs mettr le vent a s'en aler. I fêt ben du dégât : il essertit (10) la terre, i haiche (11) les ôtès, i fêt s'avoler les chapiaos des belles dames...

Sans mai, y'araet pus d'ouésiaos, pus de ffileurs e pus d'iao es fontagnes.

La nije : T'es ben fieraode! Mai, cant je fond, je rend le l'iao e les qeniaos sont a brère (12)



Le vent : Alors les comères, v'avez pàs bentôt fini de v'entr creller?

Je vas vous dire : si la nije ne fondaet pàs e si la pllée ne cheyaet pàs...e ben mai, je ne saraet pus qhi fère!

E, o tout ela, je vous souètons un vrai Bon Nouè a tertout!

Yolande Boitard e Annie Quinard

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| (1) souffler | (2) t'ennuyer |
| (3) les enfants | (4) bien du mal |
| (5) formidable | (6) je brille |
| (7) ne tombe pas | (8) vous Disputer |
| (9) ne t'inquiète pas | (10) il dessèche |
| (11) il abime | (12) pleurer |

Ho Ho Ho!
J'arrive.



DOGUES ALLEMANDS

Justine & Killian Morcet

06 49 20 85 16 - 06 49 59 18 24

Noir Bleu Arlequin Bringé Gbn

PLEDRAN (22)

LES ZEF ET MER

LA SCÈNE BRETONNE SE RÉINVENTE EN HIVER
11^E ÉDITION 2024



BRETAGNE[®]

© Arnaud Chauvel



PLÉRIN
LA BOUËXIÈRE
RENNES
PLÉDRAN
GUER
ORVAULT
NANTES

13 → 11
JAN. FÉV.